



Communiqué de presse

Tourisme / Handicap

## FACE A UN SECTEUR FRAGILISÉ, LE CONSEIL NATIONAL DES LOISIRS ET DU TOURISME ADAPTÉS PRÉSENTE 22 PROPOSITIONS POUR GARANTIR L'AVENIR DES VACANCES ADAPTÉES

Un livre blanc inédit issu d'une mobilisation collective pour préserver le droit aux vacances pour tous

Pour toute demande d'interview, contactez-nous au 06 71 38 53 15

*Paris, le 22 mai 2025 — Le Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés (CNLTA), tête de réseau du secteur des vacances adaptées en France, dévoile aujourd'hui son livre blanc intitulé "Co-construire l'avenir des vacances adaptées : un enjeu de société". Élaboré grâce à la contribution active de l'ensemble de ses adhérents (organismes, représentants et auto-représentants des vacanciers, établissements médico-sociaux et hébergeurs), ce document de référence dresse un état des lieux complet du secteur des Vacances Adaptées Organisées (VAO) et formule 22 propositions concrètes pour répondre aux défis structurels qui menacent aujourd'hui sa pérennité.*

### Un secteur sous tension

Le secteur des Vacances Adaptées Organisées (VAO) traverse une période de fragilisation marquée par plusieurs défis convergents :

- **Une baisse alarmante du nombre d'organismes de séjours** : 50 organismes de vacances adaptées (OVA) ont disparu entre 2020 et 2023 ;
- **Les répercussions de l'incendie de Wintzenheim, survenu en août 2023** : cet événement douloureux a dégradé l'image des VAO et généré un climat d'inquiétude. Le rapport Igas qui en a découlé a, par ailleurs, soulevé des questions cruciales sur l'encadrement et l'hébergement des séjours ;
- **Un durcissement réglementaire** : la circulaire d'octobre 2023 sur la sécurité incendie impose désormais aux organismes d'obtenir des attestations spécifiques pour les hébergements, faisant craindre une réduction drastique de l'offre de séjours ;
- **Une crise aiguë du recrutement** avec un turn-over annuel de 40% parmi les accompagnateurs ;
- **Une fragilisation économique** accentuée par l'inflation et les conséquences financières de la crise sanitaire.

« Derrière ces chiffres se cache une réalité humaine que l'on ne peut ignorer : qu'advient-il des vacanciers qui ne peuvent plus partir en séjour ? Le droit aux vacances des personnes en situation de handicap est un acquis précieux que nous ne pouvons pas laisser s'éroder » déclare **René Moullec, Président du CNLTA.**

## Un travail concerté pour co-construire l'avenir des vacances adaptées

Le livre blanc publié par le CNLTA est le résultat d'une vaste concertation menée auprès de l'ensemble des acteurs du secteur : organismes de vacances adaptées, représentants et auto-représentants des vacanciers, familles, établissements médico-sociaux partenaires et hébergeurs.

**Alain Dupré, administrateur du CNLTA et représentant administrateur de l'Unapei** (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis), souligne : « Les vacances adaptées représentent bien plus qu'un simple moment de détente pour les personnes en situation de handicap. Elles constituent un espace essentiel d'inclusion, d'émancipation, de découverte et d'épanouissement personnel. Ce livre blanc répond à une préoccupation majeure des familles : comment garantir que leurs proches puissent continuer à bénéficier de ces expériences enrichissantes dans un cadre sécurisé et adapté à leurs besoins ? Les propositions avancées offrent des pistes concrètes pour préserver ce droit fondamental. »

## 22 propositions structurées autour de 6 axes d'action

Face à ces défis, le CNLTA propose un plan d'action complet articulé autour de 6 axes prioritaires :

<p><b>Évaluation des séjours</b> (propositions 1 à 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un Observatoire national des vacances adaptées</li> <li>• Institutionnaliser les échanges entre opérateurs et services de l'État</li> <li>• Mettre en place une Instance Nationale Paritaire</li> <li>• Légitimer le système d'évaluation qualité du CNLTA</li> </ul>	<p><b>Sécurité des séjours</b> (propositions 5 à 8)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le cadre actuel pour la sécurité sanitaire</li> <li>• Faire évoluer la sécurité des bâtiments dans une démarche concertée</li> <li>• Formaliser les visites des sites d'hébergement</li> <li>• Développer des outils communs de prévention au sein du CNLTA</li> </ul>	<p><b>Accessibilité économique</b> (propositions 9 à 11)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser un Grenelle du droit au départ en vacances</li> <li>• Réformer le système de financement des séjours adaptés</li> <li>• Améliorer l'information sur les aides existantes auprès des adhérents du CNLTA</li> </ul>
<p><b>Diversification de l'offre</b> (propositions 12 à 15)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer le prix annuel de l'innovation en VAO</li> <li>• Créer des offres spécifiques pour les personnes à forts besoins d'accompagnement</li> <li>• Réaffirmer la dimension touristique des séjours</li> <li>• Organiser des colloques thématiques réguliers</li> </ul>	<p><b>Encadrement des séjours</b> (propositions 16 à 18)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser l'engagement dans les VAO comme expérience professionnelle reconnue</li> <li>• Renforcer le cadre de formation sans créer de diplôme spécifique</li> <li>• Déployer des outils de formation harmonisés auprès des adhérents du CNLTA</li> </ul>	<p><b>Simplification administrative</b> (propositions 19 à 22)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les fonctionnalités du SIVAO</li> <li>• Instaurer un agrément VAO à durée indéterminée</li> <li>• Garantir une coordination nationale sous le contrôle de la DGCS</li> <li>• Associer le CNLTA aux instances de concertation</li> </ul>

**Sébastien Bort, vice-président du CNLTA et responsable national vacances adaptées à l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances),** commente : « *En tant qu'organisateur, nous sommes pris dans un étau de contraintes administratives et réglementaires croissantes qui nous éloignent de notre mission première : permettre aux personnes en situation de handicap de vivre de véritables vacances. Les propositions formulées dans le livre blanc représentent des avancées majeures qui permettraient aux OVA de se recentrer sur leur cœur de métier. C'est une feuille de route concrète et réaliste pour transformer notre secteur.* »

### Un appel à la mobilisation collective

**Le CNLTA appelle l'ensemble des acteurs concernés** — pouvoirs publics, organisateurs, représentants et auto-représentants des usagers, familles, établissements médico-sociaux et hébergeurs — **à se mobiliser autour de ces propositions et à participer à son grand colloque national qui se tiendra en novembre 2025.**

**René Moulec, président du CNLTA, conclut :** « *Les défis auxquels nous sommes confrontés sont interconnectés et ne pourront être relevés que par une action concertée de tous les acteurs du secteur. Notre responsabilité collective est de construire un modèle qui garantit la sécurité des vacanciers sans sacrifier leur liberté, qui renforce la qualité d'encadrement tout en préservant l'esprit « vacances » et qui assure la pérennité économique des organisateurs sans renoncer à l'accessibilité pour tous.* »



**[Cliquez ici pour lire le livre blanc du CNLTA](#)**  
**[« Co-construire l'avenir des vacances adaptées : un enjeu de société »](#)**

#### **A propos du CNLTA**

Depuis plus de 30 ans, le [Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés \(CNLTA\)](#) défend l'accès aux vacances pour les personnes en situation de handicap, dans le cadre de séjours adaptés et inclusifs. Tête de réseau du secteur des Vacances Adaptées Organisées (VAO) en France, le CNLTA représente activement ses 64 adhérents – organisateurs, vacanciers et leurs représentants, hébergeurs et organismes de formation – au niveau national et auprès des instances. Le CNLTA et ses adhérents partagent une ambition forte : garantir à chaque adulte en situation de handicap, mental ou psychique, l'accès à des vacances de qualité, respectueuses de la personne et de ses besoins. Pour soutenir cette démarche, le CNLTA anime un réseau d'échanges de bonnes pratiques et conçoit des outils d'évaluation à destination des professionnels. L'ensemble de son action repose sur une charte qualité fondatrice, créée en 1999 pour encadrer le secteur des VAO alors émergent, régulièrement actualisée et signée par l'ensemble de ses adhérents.

#### **Contacts presse – Agence IndéRP**

Candice Piekacz – [candice.piekacz@inderp.fr](mailto:candice.piekacz@inderp.fr) – 06 71 38 53 15

Céline Kéruzoré – [celine.keruzore@inderp.fr](mailto:celine.keruzore@inderp.fr) – 06 03 92 15 49